

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Évolution des comportements familiaux et nouvelles structures des ménages.

Une étude comparative entre sept pays européens*

Laurence CHARTON, **

Forum Suisse pour l'Étude des Migrations Neuchâtel, Suisse.

Josiane DUCHÊNE

Institut de Démographie UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Jusqu'à la fin des années 1960, le mariage était l'événement qui donnait lieu, le plus souvent, et dans la plupart des sociétés occidentales modernes, à la constitution d'un nouveau ménage familial. Ce n'est plus le cas. Le desserrement des liens de conjugalité, de nuptialité et de filiation réciproques, associé aux transformations intrinsèques de ces mêmes liens ont entraîné la pluralisation et la diversification des ménages familiaux. Plutôt que d'exister les uns par rapport aux autres, ces phénomènes se sont progressivement dissociés pour acquérir leur propre dynamique (Roussel, 1989 ; Théry, 1998). Désormais, le fait de vivre en couple peut se faire aussi en dehors du mariage, et ne nécessite plus forcément un projet de légalisation de l'union. En outre, le fait de cohabiter ne se justifie plus uniquement pour un couple par le désir ou l'arrivée d'un enfant. Dans les statistiques officielles des pays occidentaux, l'étude de la fécondité reste pourtant toujours très souvent étroitement associée à celle du lien conjugal et plus précisément au mariage¹.

La dissociation des phénomènes démographiques liés à la constitution de la famille et qui s'observe depuis le milieu des années 1960, a eu lieu dans une période marquée également par l'allongement de la durée de la vie. Conséquence entre autres du recul de la nuptialité, de la diminution de la fécondité et du gain d'années de vie, la période comprise entre le départ du foyer parental et la naissance du premier enfant a eu tendance à être réaménagée et on observe l'émergence de nouveaux types de ménages auparavant marginaux (ménages individuels, couples non mariés avec ou sans enfant). Cette période mal perçue fait l'objet de cette étude, qui vise à montrer à partir d'une analyse chronologique des premiers événements *familiaux* (départ du foyer parental, première mise en couple, premier mariage et première naissance), comment s'organisent les nouvelles formes d'associations conjugales et familiales ainsi que leur propre dynamique dans le contexte démographique actuel d'un certain nombre de pays d'Europe occidentale. Plus précisément, nous observerons d'abord le lien éventuel entre le départ du domicile parental et la première mise en union pour les femmes et pour les hommes. Puis, nous décrirons le processus d'entrée en première union pour les deux sexes. Enfin, la naissance du premier enfant dans le cycle de vie conjugal des femmes et des hommes sera discutée. Les nouvelles relations entre conjugalité et fécondité seront ainsi appréhendées en tenant compte notamment de l'évolution de la décohabitation parentale. En raison des relations réciproques entre les phénomènes démographiques, il est important toutefois d'être d'ores et déjà conscient que la possibilité de définir des causalités entre les phénomènes reste limitée.

*Les auteurs remercient vivement Philippe Wanner pour l'aide dans l'utilisation des données *FFS* et pour ses conseils avisés tout au long de la rédaction de cette communication.

**Étude réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat.

¹ Pour s'en rendre compte, on peut se référer aux annuaires statistiques de plusieurs pays européens dans lesquels on trouve toujours par exemple des données sur le rang de naissance dans le mariage actuel plutôt que dans la vie génésique des femmes (Wattelar, 1995). Par ailleurs, il reste d'usage de fournir un indicateur du « célibat définitif » obtenu par le rapport des personnes célibataires à 50 ans sur le nombre total de personnes du même âge. C'est le non-mariage et par là même la non-fertilité dans le mariage des femmes qui est ainsi essentiellement appréhendé par cet indicateur.

Cette étude porte sur sept pays d'Europe occidentale choisis principalement en fonction de la diversité des situations observées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique², la France, l'Italie, la Suède et la Suisse et se limitera aux trente dernières années du 20^e siècle. Les différences observées entre ces pays au niveau du départ du domicile parental, de l'organisation de la vie de couple et de la période féconde *des femmes et des hommes* seront mises en exergue à partir d'une lecture conjointe des données collectées lors des enquêtes *Fertility and Family Surveys*³ (FFS) réalisées entre mars 1991 (Belgique) et mai 1996 (Autriche).

1. Du départ du foyer parental à la mise en première union

Compte tenu du contexte démographique actuel marqué dans les pays étudiés par un allongement de la durée moyenne de vie et une fécondité en baisse, et compte tenu également de la diversité croissante des trajectoires scolaires et professionnelles, on peut s'interroger notamment sur l'organisation de la mise en première union, et plus précisément sur un éventuel report dans le temps biographique des différentes étapes tels le départ de chez les parents, la formation du couple et l'agrandissement de la famille. On peut également s'interroger sur l'évolution des formes de mise en union les plus fréquentes (mariage direct, cohabitation prénuptiale, cohabitation hors mariage) et finalement, sur le processus conduisant du départ du foyer parental à la mise en couple.

1.1 Quitter les parents

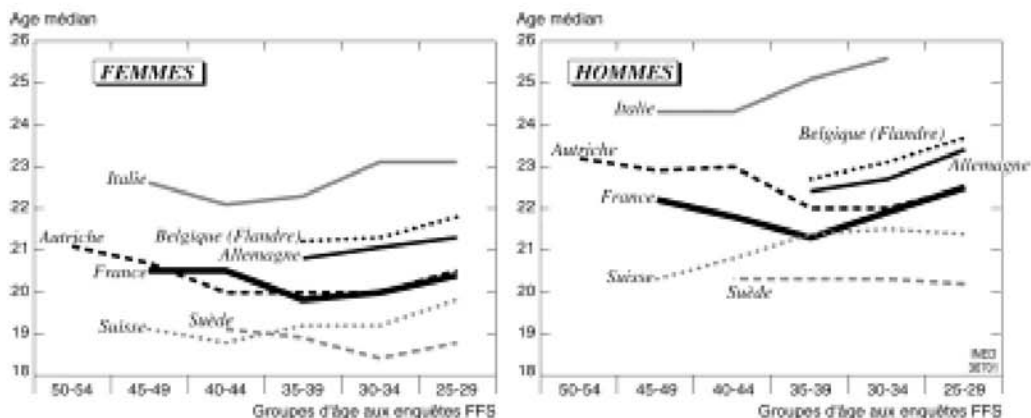
Le départ des jeunes du logement parental pour former un nouveau ménage diffère selon le sexe, la cohorte de naissance et le pays. En règle générale, les jeunes filles quittent leurs parents toujours plus tôt que les jeunes gens. L'âge médian au départ de chez les parents varie en effet chez les filles entre 18,4 ans (Suède, femmes âgées de 33 ans à l'enquête ; génération 1959) et 23,1 ans (Italie, femmes âgées de 30-34 ans à l'enquête ; générations 1960-1964) tandis qu'il oscille chez les garçons entre 20,3 ans (Suède et Suisse, hommes âgés de 40-44 ans ; générations 1945-1949) et 25,6 ans (Italie, hommes âgés de 30-34 ans ; générations 1960-1964). Par ailleurs, il apparaît que les individus appartenant aux générations les plus récentes restent plus longtemps chez leurs parents que leurs prédécesseurs (Graphique 1)⁴. Ce retard à la « décohabitation parentale » des plus jeunes fait en fait suite à des changements de comportements résidentiels successifs au fil des cohortes de naissance. Les jeunes qui avaient vingt ans au cours des années 1970 (40-44 ans aux enquêtes) ont en effet en règle générale anticipé leur départ du foyer parental par rapport à leurs aînés tandis que leurs cadets ont progressivement et constamment retardé le moment de quitter le domicile des parents. Ces changements de comportements résidentiels se traduisent finalement au niveau de l'évolution de l'âge médian par des courbes en forme de U (Graphique 1).

² Les données présentées dans cet article sont tirées de l'enquête FFS (*Fertility and Family Surveys*) et ne concernent que la Flandre.

³ Ces enquêtes s'inscrivent dans un projet international d'études comparatives sur la fécondité et la famille (FFS) coordonnées par l'Unité pour les activités dans le domaine de la population de la Commission économique pour l'Europe (ECE) des Nations Unies. Elles ont notamment permis d'obtenir des informations sur les histoires familiales, migratoires et professionnelles des adultes (Organisation des Nations Unies, 1989, 1992, 1993). Un rapport standardisé a été rédigé à partir des données collectées lors de ces enquêtes au niveau de chaque pays. On peut ainsi notamment se référer aux rapports de la Suède (Granström, 1997), de la France (Toulemon et de Guibert-Lantoine, 1998), de l'Autriche (Prinz et al., 1998), de la Belgique (Lodewijckx, 1999) et de la Suisse (Gabadinho et Wanner, 1999). Les rapports de l'Allemagne et de l'Italie sont en cours de publication.

⁴ Notamment en raison de l'allongement des études et de difficultés d'insertion professionnelle (Rougerie et Courtois, 1997 ; Galland, 1998).

GRAPHIQUE 1 : ÂGE MÉDIAN AU DÉPART DU FOYER PARENTAL D'APRÈS LES DONNÉES FFS



1.2 Vivre hors du domicile parental mais non en couple

La première mise en couple peut se faire selon trois itinéraires :

- 1) Départ de chez les parents pour emménager dans un nouveau logement (dans lequel n'existe aucun lien de conjugalité ou de filiation entre cohabitants éventuels) suivi ultérieurement d'une première cohabitation conjugale.
- 2) Départ de chez les parents pour emménager dans un nouveau logement en couple (marié ou non) (passage d'un ménage familial parental à un nouveau ménage familial).
- 3) Première mise en couple au sein du foyer parental.

Le tableau 1 qui présente les proportions de femmes et d'hommes ayant déjà connu à la date des enquêtes FFS pour chaque pays considéré un départ du domicile parental et une première mise en couple donne une indication sur la chronologie des événements - départ du foyer parental, première mise en couple - au fil des cohortes d'âge représentés dans les enquêtes. Il apparaît ainsi que plus d'une femme et un homme sur deux, (quelle que soit la cohorte d'âge auxquels ils appartiennent, quittent en Allemagne, en Belgique (Flandre), en France et en Italie, le domicile de leurs parents pour former un nouveau ménage familial. C'est le cas également de la majorité des femmes âgées entre 20 et 39 ans (c'est-à-dire approximativement des générations 1956-1971) et de 50-54 ans (générations 1941-1946) à l'enquête autrichienne ainsi que des hommes âgés de 25-29 ans (générations 1966-1971). En Suède, en Suisse et en Autriche pour les femmes de 40-49 ans (respectivement générations 1949, 1945-1954 et 1951 et 1956) et les hommes de 20-24 ans (respectivement 1969, 1970-1974 et 1971-1976) et 30-54 ans (globalement entre les générations 1941 et 1959) au moment de l'enquête, une mise en première union ne semble pas par contre être l'étape qui suit le plus souvent directement un premier départ du foyer parental. Dans ces deux premiers pays, il apparaît d'ailleurs qu'une mise en première union se fait le plus fréquemment ultérieurement à un premier départ du domicile parental. En d'autres termes, quitter le domicile des parents pour se mettre en ménage n'apparaît pas être la norme dans ces pays. On observe en outre, que c'est en Autriche que les jeunes couples semblent vivre le plus souvent avec les parents de l'un des conjoints, par rapport aux autres pays pris en compte dans cette étude (proportions variant entre 8 et 19 % selon la cohorte considérée). En raison toutefois de la formulation différente de la question se rapportant au départ du domicile parental dans les enquêtes FFS de chaque pays, il est délicat de comparer la chronologie de ces événements entre les pays et d'en tirer des conclusions. Il s'avère en effet par exemple, que les différences constatées dans la chronologie des événements entre la Suisse et la Flandre trouvent notamment leur origine dans la

TABLEAU 1 : PROPORTIONS PONDÉRÉES DE FEMMES ET D'HOMMES AYANT DÉJÀ CONNU À LA DATE DE L'ENQUÊTE UN DÉPART DU DOMICILE PARENTAL ET UNE MISE EN PREMIÈRE UNION COMPTE TENU DE LA CHRONOLOGIE DE CES ÉVÉNEMENTS

Sexe	Pays	Chronologie des événements: départ du domicile parental et mise en première union	Âge aux enquêtes FFS							
			20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	
Femmes	Allemagne	Mise en couple chez parents	5,3	3,7	5,8	4,5	-	-	-	-
		Départ du domicile parental pour mise en couple	78,5	67,0	64,4	67,3	-	-	-	-
		Départ du domicile parental sans mise en couple	16,3	29,3	29,7	28,2	-	-	-	-
Autriche		Mise en couple chez parents	11,2	7,8	11,4	11,0	16,7	17,1	18,2	
		Départ du domicile parental pour mise en couple	58,6	58,5	58,6	50,3	48,9	49,6	51,1	
		Départ du domicile parental sans mise en couple	30,3	33,8	29,9	38,7	34,4	33,3	30,7	
Belgique (Flandre)		Mise en couple chez parents	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	-	-	
		Départ du domicile parental pour mise en couple	91,1	87,1	88,9	90,3	91,0	-	-	
		Départ du domicile parental sans mise en couple	8,9	12,9	11,1	9,5	9,0	-	-	
France		Mise en couple chez parents	4,1	3,8	1,6	1,6	2,0	4,8	0,0	
		Départ du domicile parental pour mise en couple	72,0	61,3	68,2	63,3	64,1	63,7	79,3	
		Départ du domicile parental sans mise en couple	23,9	34,9	30,2	35,2	33,8	31,6	20,7	
Italie		Mise en couple chez parents	1,8	1,7	2,5	2,3	2,2	1,3	-	
		Départ du domicile parental pour mise en couple	92,5	88,8	87,2	85,8	89,1	87,6	-	
		Départ du domicile parental sans mise en couple	5,8	9,5	10,2	12,0	8,8	11,1	-	
Suède		Mise en couple chez parents	2,2	4,5	2,7	4,3	3,2	-	-	
		Départ du domicile parental pour mise en couple	45,2	40,9	42,3	38,5	38,9	-	-	
		Départ du domicile parental sans mise en couple	52,6	54,6	55,0	57,2	58,0	-	-	
Suisse		Mise en couple chez parents	1,5	2,0	2,2	0,8	1,1	1,9	-	
		Départ du domicile parental pour mise en couple	49,0	36,1	30,6	31,5	24,2	29,6	-	
		Départ du domicile parental sans mise en couple	49,5	61,9	67,2	67,8	74,7	68,5	-	

Hommes	Allemagne	Mise en couple chez parents	7,7	5,9	4,2	4,7	-	-	-
		Départ du domicile parental pour mise en couple	69,1	63,1	57,2	53,9	-	-	-
		Départ du domicile parental sans mise en couple	23,2	31,0	38,7	41,5	-	-	-
Autriche	Autriche	Mise en couple chez parents	11,4	12,2	18,0	12,3	19,1	16,1	16,6
		Départ du domicile parental pour mise en couple	49,0	51,7	36,0	43,2	39,4	43,7	43,0
		Départ du domicile parental sans mise en couple	39,6	36,1	46,0	44,4	41,5	40,1	40,4
Belgique (Flandre)	Belgique (Flandre)	Mise en couple chez parents	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	-	-
		Départ du domicile parental pour mise en couple	90,8	85,3	86,2	85,6	94,4	-	-
		Départ du domicile parental sans mise en couple	9,2	14,7	13,8	14,2	5,6	-	-
France	France	Mise en couple chez parents	3,2	3,9	3,8	2,9	4,0	6,4	4,7
		Départ du domicile parental pour mise en couple	64,7	56,9	52,4	51,8	54,8	56,0	29,5
		Départ du domicile parental sans mise en couple	32,2	39,2	43,8	45,3	41,2	37,6	65,8
Italie	Italie	Mise en couple chez parents	19,6	2,5	2,3	3,4	2,1	2,8	-
		Départ du domicile parental pour mise en couple	60,2	68,2	78,7	76,4	76,5	66,8	-
		Départ du domicile parental sans mise en couple	20,2	29,3	19,0	20,1	21,4	30,4	-
Suède	Suède	Mise en couple chez parents	-	4,9	3,0	-	5,2	-	-
		Départ du domicile parental pour mise en couple	-	31,3	35,3	-	32,0	-	-
		Départ du domicile parental sans mise en couple	-	63,9	61,7	-	62,8	-	-
Suisse	Suisse	Mise en couple chez parents	1,0	1,5	3,9	2,1	3,7	0,4	-
		Départ du domicile parental pour mise en couple	52,9	46,4	34,1	30,0	28,7	28,3	-
		Départ du domicile parental sans mise en couple	46,1	52,1	61,9	67,9	67,6	71,3	-

Source : FFS, ONU

formulation de la question se rapportant au départ du domicile parental. Dans le questionnaire suisse, en effet, un premier départ de plus de 6 mois du domicile parental (pour suivre une formation par exemple et avec retour possible) était enregistré comme date de départ de chez les parents. Dans le questionnaire belge, en revanche, seul un premier départ du domicile parental avec indépendance financière était pris en compte⁵. Par ailleurs, il convient de remarquer que les trois modalités qui ont été utilisées pour mettre en exergue la chronologie entre les événements - départ du foyer parental et mise en première union - n'indiquent que succinctement le lien éventuel entre le fait de quitter ses parents (ou de ne pas les quitter) et celui de former un nouveau ménage familial et n'informent pas sur la forme de la première union. La diversité des situations familiales notamment lorsque l'on s'intéresse au type d'union eu égard à la structure des ménages doit ainsi maintenant être mis en évidence.

1.3 Vivre en couple, type d'union et devenir de cette union

L'institution matrimoniale comme forme de vie conjugale fut triomphante jusqu'au milieu des années 1960 : le mariage était à la fois fréquent et précoce. Les générations nées vers 1945 furent d'ailleurs celles qui se marièrent le plus et celles qui furent les plus jeunes à convoler (Conseil de l'Europe, 1999). L'évolution d'un modèle « traditionnel » dans lequel une dualité « nuptialité / non conjugalité » prévaut, vers un nouveau modèle dans lequel les situations de vie se répartissent entre trois situations « nuptialité/conjugalité hors mariage/non conjugalité » trouve son origine en particulier dans l'évolution des « contraintes sociales » que nous ne développerons pas ici, plus que dans les évolutions démographiques observées. En revanche, il est probable que le retard de l'âge au mariage s'explique non seulement par des modifications des caractéristiques sociales (notamment l'allongement de la durée de formation), mais aussi en partie en raison des tendances démographiques récentes, qui entraînent une réorganisation du cycle de vie.

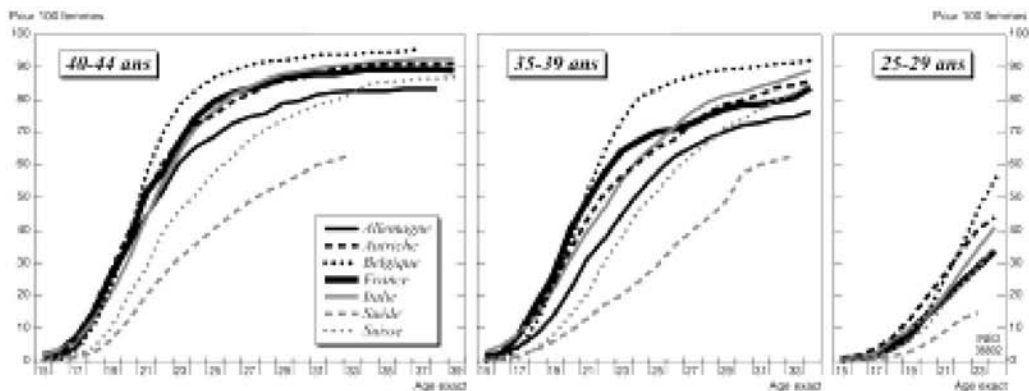
Les individus qui optent encore pour une reconnaissance institutionnelle de leur couple le font ainsi à un âge plus élevé. Si, en moyenne, plus de sept femmes sur dix et un homme sur deux âgés lors des enquêtes *FFS* entre 40 et 44 ans (individus nés globalement dans la première moitié des années 1950) étaient déjà mariés à l'âge de 25 ans en Allemagne, en Autriche, en Flandre, en France, en Italie et en Suisse, ce n'est plus le cas respectivement que d'environ quatre femmes et deux hommes sur dix âgés entre 25 et 29 ans (approximativement générations 1965-1969). Ces proportions sont plus faibles en Suède où l'on se marie moins qu'ailleurs et plus tardivement. Ainsi, seul une femme et un homme sur dix nés au milieu des années 1950 étaient passés devant l'officier d'état civil avant l'âge de 30 ans (Graphiques 2 et 3). L'âge médian au premier mariage n'a pas cessé d'augmenter des générations les plus anciennes aux plus récentes. L'élévation de l'âge médian au premier mariage s'explique notamment par l'imbrication, entre le départ du foyer parental et la date du mariage, d'une période de vie de couple hors des liens du mariage.

La diffusion de la cohabitation hors mariage a compensé dans un premier temps le retard au mariage en Autriche, en France, en Suède et en Suisse (Graphiques 4 et 5). Dès les cohortes d'âge 40-44 ans (correspondant globalement aux générations 1950-1954) et jusqu'aux cohortes 30-34 ans (approximativement aux générations 1960-1964), la proportion des personnes vivant en couple (marié ou non) est en effet restée quasiment constante. Dans ces pays, le lien conjugal ne passait donc plus dès lors obligatoirement par l'acte du mariage, qui n'est plus la condition indispensable à une mise en ménage.

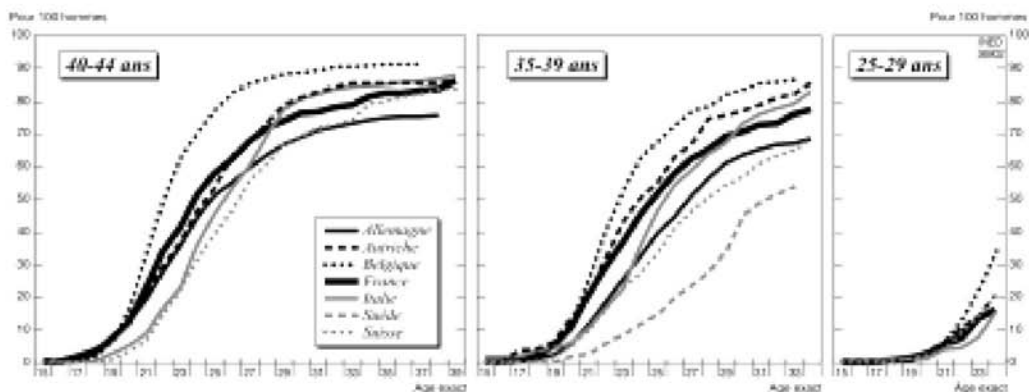
⁵ La plupart des jeunes non autonomes financièrement restent d'ailleurs toujours domiciliés chez leurs parents (Corijn et Manting, 2000).

En Allemagne, en Belgique et en Italie, le retard au mariage n'a en revanche pas été compensé par une forme alternative d'union et de cohabitation⁶. Le mariage constitue ainsi encore la seule forme « possible » pour une vie de couple. La conjugalité apparaît ainsi toujours être étroitement liée à la nuptialité.

GRAPHIQUE 2 : PROPORTIONS DE FEMMES MARIÉES AU MOINS UNE FOIS POUR TROIS GROUPES D'ÂGE AUX ENQUÊTES FFS

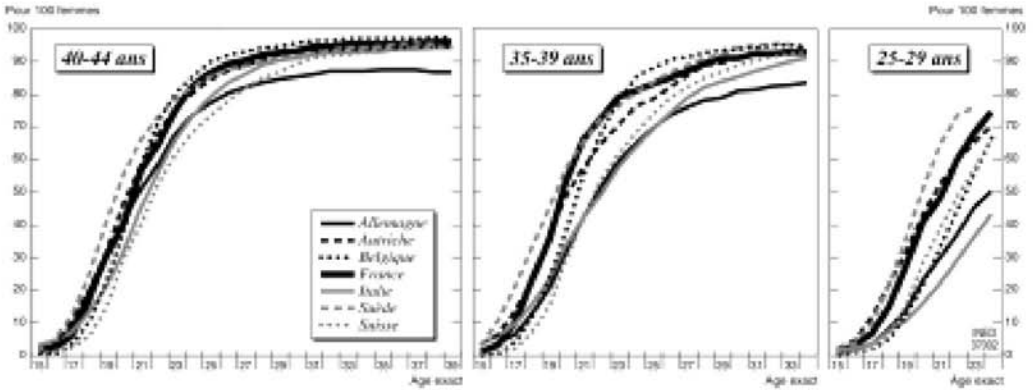


GRAPHIQUE 3 : PROPORTIONS D'HOMMES MARIÉS AU MOINS UNE FOIS POUR TROIS GROUPES D'ÂGES AUX ENQUÊTES FFS

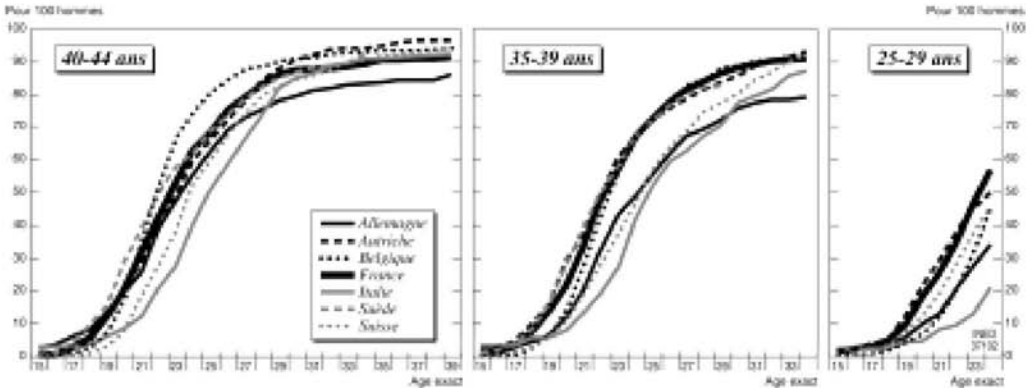


⁶ Rappelons que pour la Belgique, l'enquête n'a porté que sur la Flandre. Le cas de la Wallonie est peut-être différent.

GRAPHIQUE 4 : PROPORTIONS DE FEMMES AYANT CONNU UNE PREMIÈRE UNION (PAR MARIAGE OU NON) POUR TROIS GROUPES D'ÂGE AUX ENQUÊTES FFS



GRAPHIQUE 5 : PROPORTIONS D'HOMMES AYANT CONNU UNE PREMIÈRE UNION (PAR MARIAGE OU NON) POUR TROIS GROUPES D'ÂGE AUX ENQUÊTES FFS



A partir des générations nées dans la seconde moitié des années 1960 (individus âgés d'environ 25 - 29 ans aux enquêtes FFS), on observe par ailleurs, quel que soit le pays considéré, un retard à la première mise en union. En outre, des écarts importants dans les calendriers à la mise en première union se distinguent entre les pays. Le report de la première mise en couple est en effet d'autant plus important que la cohabitation hors mariage, comme mode de vie de couple, est peu ou pratiquement pas pratiquée (comme c'est le cas en Belgique et en Italie). Une persistance du mariage comme mode « normal » d'entrée en union s'observe en effet toujours en Italie et dans la partie flamande de la Belgique (Tableau 2). Plus de sept femmes sur dix âgées de 30-34 ans aux enquêtes (approximativement générations 1960-1964) sont en effet entrées en union par un mariage « direct ». En Allemagne, si le mariage reste également le type d'union le plus fréquent, il est toutefois de plus en plus souvent précédé d'une période de cohabitation. Plus de la moitié des unions commencées hors mariages par des femmes nées au début des années 1960 ont ainsi abouti dans l'année de l'union à un mariage. La cohabitation peut donc être assimilée à une période de fiançailles.

TABLEAU 2: FORME DE LA PREMIÈRE UNION ET DEVENIR DE CETTE UNION SUR UNE PÉRIODE DE 3 ANNÉES DES FEMMES ET DES HOMMES ÂGÉS ENTRE 30 ET 50 ANS AUX ENQUÊTES FFS (PROPORTIONS PONDÉRÉES)

	Groupes d'âge aux enquêtes FFS							
	Femmes				Hommes			
	45-49 ans	40-44 ans	35-39 ans	30-34 ans	45-49 ans	40-44 ans	35-39 ans	30-34 ans
Allemagne								
Mariage direct		60,8	51,5	35,1		54,7	39,6	30,9
Prélude		18,7	21,3	26,4		19,4	25,4	22,7
Union libre		0,8	2,6	3,1		2,5	1,6	2,1
Union stable		7,1	11,2	10,8		10,1	13,4	12,5
Union éphémère		0,6	1,3	2,8		1,2	1,4	2,4
Union rompue		2,2	3,0	4,1		2,3	4,5	4,1
Sans union		5,1	5,3	10,2		9,9	13,5	22,6
Union "tronquée"		4,6	3,8	7,3		0,0	0,7	2,7
Autriche								
Mariage direct	67,8	53,3	39,7	28,8	54,1	48,1	43,2	18,0
Prélude	15,7	25,8	26,4	27,4	22,4	27,7	25,2	29,1
Union libre	1,2	3,8	6,1	8,2	3,4	1,4	6,5	6,2
Union stable	5,6	7,7	15,5	20,7	9,1	17,0	15,3	22,6
Union éphémère	0,0	0,3	0,9	1,7	0,0	0,0	0,0	2,2
Union rompue	0,4	1,8	2,4	4,8	3,8	2,3	4,1	4,2
Sans union	5,3	5,7	5,5	5,9	7,2	3,5	5,4	16,3
Union "tronquée"	4,0	1,6	3,3	2,5	0,0	0,0	0,3	1,5
Belgique (Flandre)								
Mariage direct		86,0	82,4	70,3		82,2	75,3	58,5
Prélude			4,3	8,4		7,3	7,7	10,6
Union libre		0,6	0,8	0,5		1,2	0,4	0,9
Union stable		3,8	5,4	6,3		2,1	6,1	6,1
Union éphémère		0,0	0,0	0,0		0,0	0,2	0,6
Union rompue		0,4	0,2	1,4		1,2	0,9	0,9
Sans union		2,8	4,9	8,7		6,1	8,9	19,4
Union "tronquée"		1,4	1,9	4,9		0,0	0,5	2,8
France								
Mariage direct	71,0	65,3	47,1	31,2	63,4	48,2	36,5	18,0
Prélude	10,7	15,9	21,4	23,7	21,3	23,9	24,8	25,7
Union libre	3,2	1,8	5,3	4,8	1,4	3,8	6,4	6,7
Union stable	8,7	6,9	12,8	19,3	5,3	10,5	15,9	22,1
Union éphémère	0,8	0,2	0,8	2,7	0,6	1,7	2,8	4,0
Union rompue	0,5	2,0	2,3	4,9	2,0	2,7	4,0	5,1
Sans union	3,7	4,3	7,3	9,8	6,0	9,0	8,9	16,4
Union "tronquée"	1,3	3,5	3,1	3,6	0,0	0,2	0,6	2,1

TABLEAU 2: FORME DE LA PREMIÈRE UNION ET DEVENIR DE CETTE UNION SUR UNE PÉRIODE DE 3 ANNÉES DES FEMMES ET DES HOMMES ÂGÉS ENTRE 30 ET 50 ANS AUX ENQUÊTES FFS (PROPORTIONS PONDÉRÉES)

suite

	Groupes d'âge aux enquêtes FFS							
	Femmes				Hommes			
	45-49 ans	40-44 ans	35-39 ans	30-34 ans	45-49 ans	40-44 ans	35-39 ans	30-34 ans
Italie								
Mariage direct	92,0	87,5	84,4	76,8	87,2	84,4	77,5	59,4
Prélude	1,7	2,2	2,0	4,9	0,8	1,6	4,8	1,4
Union libre	0,2	0,7	1,1	0,9	0,7	0,0	0,0	1,1
Union stable	0,5	1,6	1,6	2,4	0,9	4,0	3,5	2,0
Union éphémère	0,0	0,1	0,3	0,3	0,0	0,6	2,3	1,3
Union rompue	0,3	0,1	0,4	0,3	0,0	0,4	1,8	3,1
Sans union	4,6	6,8	8,5	13,3	10,5	9,1	10,1	31,3
Union "tronquée"	0,6	1,0	1,6	1,3	0,0	0,0	0,0	0,4
Suède								
Mariage direct	18,0	9,4	7,3	7,3	11,7		5,6	4,7
Prélude	34,8	22,1	12,8	10,2	29,9		16,3	9,5
Union libre	13,5	17,0	16,5	11,4	14,8		14,4	11,0
Union stable	21,7	34,4	39,3	37,6	28,1		34,6	29,1
Union éphémère	1,3	2,6	4,9	6,4	4,2		4,7	7,9
Union rompue	4,2	5,8	11,6	10,8	5,5		12,9	13,9
Sans union	3,0	4,5	4,1	9,6	5,3		9,7	17,9
Union "tronquée"	3,2	4,4	3,2	6,9	0,5		1,8	6,2
Suisse								
Mariage direct	66,7	43,9	31,3	22,0	61,3	39,3	29,6	21,5
Prélude	18,2	25,2	27,5	29,5	18,0	27,9	27,8	27,1
Union libre	0,6	1,0	1,9	1,2	0,1	1,5	1,8	0,8
Union stable	6,5	15,2	23,8	22,8	9,3	22,2	23,6	22,7
Union éphémère	0,9	1,5	2,3	2,3	0,6	0,4	2,5	2,6
Union rompue	1,0	4,7	4,8	9,5	3,0	3,4	6,5	7,4
Sans union	4,1	5,3	6,2	8,2	7,6	5,4	6,8	12,9
Union "tronquée"	2,1	3,4	2,3	4,5	0,0	0,0	1,4	5,0
Adapté partiellement de la classification proposée par C. Villeneuve-Gokalp (1990)								
(1) Mariage non précédé d'une union consensuelle (2) Union suivie d'un mariage au cours des 3 ans qui suivent la mise en union (3) Union suivie d'une naissance au cours des 3 premières années, sans mariage								
(4) Union suivie d'aucun mariage ni naissance au cours des 3 ans qui suivent la mise en union (5) Union rompue au cours des 12 premiers mois (6) Union rompue entre 12 et 36 mois de cohabitation (7) Femmes n'ayant pas encore vécu une première union au moment de l'enquête (8) Union en cours tronquée par l'enquête (non observée sur une durée de 3 années).								
Source: FFS, ONU								

En Suède, dès la cohorte d'âge la plus élevée (43 ans à l'enquête ; génération 1949), plus de sept femmes sur dix s'étaient mises en couple hors des liens du mariage. Dans ce pays, la cohabitation hors mariage a constitué aussi, dans un premier temps, une nouvelle étape du processus matrimonial. Il apparaît en effet que 35 % des femmes appartenant à la cohorte d'âge la plus élevée à l'enquête *FFS* se sont mariées au cours de la première année d'union tandis que 22 % d'entre elles ont vécu en couple, sans enfant, durant trois années au moins, et 14 % ont eu un enfant en couple non marié. Puis, au fil des cohortes, le nombre de mariages « directs » et de cohabitations pré-nuptiales parmi l'ensemble des premières unions n'a cessé de diminuer pour atteindre un niveau inférieur à 20 % chez les femmes âgées de 33 ans à l'enquête (nées en 1959). L'union stable, autrement dit l'union sans mariage ni naissance au cours des trois premières années de vie de couple, a représenté dès lors en Suède la forme d'union la plus fréquente. Ainsi, 38 % de ces femmes ont commencé leur vie conjugale par une cohabitation hors mariage d'au moins trois années. En Suisse, c'est à partir des cohortes d'âge 40-44 ans (générations 1950-1954) que la cohabitation hors mariage apparaît comme une nouvelle manière de vivre durablement en couple. Toutefois, contrairement à la Suède mais aussi à la France et à l'Autriche où le nombre des unions libres, c'est-à-dire des unions non maritales mais fécondes, sont également en hausse dès la cohorte d'âge 35-39 ans (générations comprises entre 1955 et 1960), les unions hors mariage restent au sein de la Confédération helvétique la plupart du temps infécondes. A la hausse du nombre des « unions sans papier » (Villeneuve-Gokalp, 1990) s'associe enfin également dans les générations les plus récentes une hausse des désunions. Si la dissociation entre phase conjugale et phase féconde semble être clairement mise en évidence d'une cohorte à l'autre, il apparaît en outre que les unions deviennent plus fragiles puisque près d'une union sur dix s'est terminée par une séparation dans les trois premières années de vie de couple chez les femmes âgées de 43 ans à l'enquête (nées en 1949) en Suède et entre 30 et 34 ans (nées au début des années 1960) en Autriche, en France et en Suisse.

2. L'entrée dans la parentalité

L'indice conjoncturel de la fécondité a chuté rapidement entre 1965 et 1975 dans la plupart des pays occidentaux, passant en moyenne de près de trois enfants par femme à moins de deux enfants par femme, pour atteindre ensuite, vers la fin des années 1990, des valeurs proches de 1,7 enfant par femme en France ; 1,5 en Belgique, en Suède et en Suisse ; 1,3 en Autriche et en Allemagne et 1,2 en Italie. Cette tendance s'accompagne par ailleurs d'une évolution de la proportion de femmes sans enfant : à la hausse en Suisse, à la baisse en Autriche, en France et en Italie, d'après les données des enquêtes.

Associé à l'allongement des espérances de vie aux différents âges, le faible niveau de la fécondité a ainsi pour conséquence d'entraîner un vieillissement de la population et une diminution de la taille des ménages. L'évolution de ces tendances démographiques a eu un autre impact : retarder de manière significative l'âge à la première expérience de maternité et de paternité (Tableau 3).

Cette évolution des calendriers de la fécondité est à mettre en relation avec celle des étapes de la mise en couple : le calendrier de la première naissance est en effet toujours fortement corrélé au calendrier du premier mariage (et réciproquement) en Allemagne, en Flandre et en Italie - pays pour lesquels nous avons par ailleurs observé que le mariage est toujours étroitement associé à la première mise en union - mais aussi en Suisse où malgré la forte proportion d'unions consensuelles, la fréquence des naissances hors mariage (et des « unions libres ») reste toujours inférieure à 10 % (Charton, 1999). Le retard au mariage se répercute donc directement sur le début de la vie féconde (et inversement). Le premier enfant « se place » ainsi d'autant plus tard dans le cycle de vie des individus de ces pays que l'engagement fécond et/ou matrimonial des membres du couple est repoussé. A moins d'une modification des normes reproductives, l'ajournement régulier du mariage, risque donc à

l'avenir d'être toujours lié à la baisse du niveau de la descendance finale des générations les plus récentes, la fécondabilité diminuant en effet avec l'âge.

TABLEAU 3 : ÂGE MÉDIAN DES FEMMES ET DES HOMMES À LA NAISSANCE DE LEUR PREMIER ENFANT

Groupe d'âge à l'enquête	40-44 ans		35-39 ans		30-34 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Pays / sexe						
Allemagne	-	-	25,0	28,8	25,4	29,9
Autriche	23,1	27,2	24,5	27,8	24,4	30,0
Belgique (Flandre)	-	-	24,3	26,8	25,5	27,6
France	23,9	26,7	24,2	28,1	25,8	28,5
Italie	24,9	29,2	26,0	30,0	27,2	-
Suède	24,0	27,1	25,6	-	26,8	29,7
Suisse	24,7	30,2	28,4	30,5	28,8	-

Source : FFS/ONU

En revanche, en France et en Autriche, dès le groupe d'âge 30-34 ans (générations 1960-1964), et en Suède dès le groupe d'âge le plus élevé (43 ans ; génération 1949), le mariage n'est plus le cadre unique de la naissance du premier enfant. De plus en plus souvent, la première expérience de parentalité a en effet lieu en dehors de l'institution matrimoniale. Ces naissances restent néanmoins toujours inscrites dans un projet de couple puisqu'elles ont lieu dans la grande majorité des cas au sein de couples de cohabitants. Les naissances hors mariage semblent ainsi avoir compensé, du moins partiellement, la diminution de la descendance résultant de la baisse et du recul de la nuptialité. Il est intéressant de noter, même si nous ne le développerons pas ici, que les pays ayant réussi à dissocier la fécondité de la nuptialité ont un niveau de fécondité en moyenne supérieur à celui des pays où l'engagement familial passe toujours nécessairement par l'acte du mariage (Conseil de l'Europe, 1999).

Conclusion

La formation des premiers ménages familiaux se fait ainsi de plus en plus tard et la composition de ces ménages évolue en fonction de l'évolution du lien conjugal des pays. Il est apparu par ailleurs que la durée de vie des premiers ménages formés uniquement par un couple augmente. Les individus vivent en effet plus longtemps en couple sans enfant soit parce que la vie à deux s'installe dans la durée (Toulemon, 1996) soit parce qu'ils se séparent avant une naissance.

Il est probable aussi que l'aménagement de cette période de formation de la famille, entre le départ du foyer parental et la naissance du premier enfant, s'inscrive dans le cadre plus large d'un changement du cycle de vie, puisque le décalage des âges vers la droite s'observe pour les événements de tous les phénomènes démographiques (fécondité, nuptialité, mortalité) mais aussi en ce qui concerne d'autres biographies, notamment professionnelles. De même, les caractéristiques des ménages répondent davantage aux orientations politiques des pays plus qu'à des choix personnels. En effet, plusieurs pays continuent par exemple à encourager les familles traditionnelles au détriment des ménages de fait. La constitution de la République Fédérale d'Allemagne par exemple place le mariage et la famille sous la protection particulière de l'Etat ce qui implique que d'autres formes de vie en commun ne soient pas privilégiées. C'est le cas également en Suisse, comme le montre l'examen du droit de la famille et de certaines caractéristiques du droit de la sécurité sociale. A l'inverse, les pays qui acceptent d'adapter leur système à l'évolution des structures familiales le font pour répondre aux besoins d'adaptation de flexibilité qui se retrouve à tous les niveaux de la société. On pourrait ainsi se poser également

la question du rôle de la mobilité croissante dans le ré-aménagement de la période de formation de la famille. La mobilité professionnelle et migratoire accrue est ainsi un autre changement socio-démographique, peu évoqué jusqu'ici, mais qui joue un rôle probablement très important sur l'aménagement de la période que nous venons d'étudier.

BIBLIOGRAPHIE

- CHARTON L., (1999), « De l'union légalisée à la naissance légalisée : évolution du lien entre mariage et premier enfant en Suisse », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 28, n° 1-2, 151-172.
- CONSEIL DE L'EUROPE (1999), *Évolution démographique récente en Europe 1998*, Strasbourg.
- CORIJN M. et MANTING D. (2000), « Leaving the Parental Home. Comparing Pathways and the effect of Parental Resources », dans : de Beer J. et F. Deven, *Fertility and Family Survey research in the 1990s. A comparison of Belgium and the Netherlands*.
- GABADINHO A. et WANNER P. (1999), *Fertility and Family Surveys of the ECE Region, Standard Country Report, Switzerland*, Economic Studies No. 104, United Nations, New York and Geneva.
- GALLAND O. (1998), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, A. Colin, Paris.
- GRANSTRÖM F. (1997), *Fertility and Family Surveys of the ECE Region, Standard Country Report, Sweden*, Economic Studies No. 10b, United Nations, New York and Geneva.
- HAJNAL J. (1968), « European marriage pattern in perspective », dans : *Population History*, éd. D. V. Glass and D. E. C. Eversley, Londres, 101-148.
- LODEWIJCKX E. (1999), *Fertility and Family Surveys of the ECE Region, Standard Country Report, Belgium*, Economic Studies No. 101, United Nations, New York and Geneva.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1993), *Fertility and Family Surveys in countries of the ECE region. Standard Recode Files and Standard Country Report*, Economic Commission for Europe, Genève.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1992), *Fertility and Family Surveys in countries of the ECE region. Questionnaire and Codebook*, Economic Commission for Europe, New York.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1989), *Outline of the framework for Fertility and Family Surveys in the early 1990s in the ECE region*, Economic Commission for Europe / The population and Family Study Centre, Genève.
- PRINZ C., LUTZ W., NOWAK V. et PFEIFFER C. (1998), *Fertility and Family Surveys of the ECE Region, Standard Country Report, Austria*, Economic Studies No. 10h, United Nations, New York and Geneva.
- ROUGERIE C. et COURTOIS J. (1997), « Une étape du passage à l'âge adulte: l'emploi qui compte », *Population*, n°6, 1297-1328.
- ROUSSEL L. (1989), *La Famille incertaine*, Paris, Odile Jacob.
- THERY I. (1998), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui: le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Rapport à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au garde des Sceaux, ministre de la Justice, Paris, éd. Odile Jacob et La Documentation française.

- TOULEMON L. et DE GUIBERT-LANTOINE C. (1998), *Fertility and Family Surveys of the ECE Region, Standard Country Report, France*, Economic Studies No. 10e, United Nations, New York and Geneva.
- TOULEMON L. (1996), « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 3, Paris, INED.
- VILLENEUVE-GOKALP C. (1990), « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 45(2), 265-296.
- WATTELLAR C. (1995), « De la constitution de la descendance à partir des données de l'état civil. Réflexions méthodologiques et bref inventaire des données européennes », in J. Duchêne et G. Wunsch (sous la direction de), *Collecte et comparabilité des données démographiques et sociales en Europe, Chaire Quetelet 1991*, Academia L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp.243-252.